

# Animation du Groupe de travail Jeunesse du Comité de massif des Alpes 2023



Réunion du Groupe de travail Jeunesse – Lycée agricole, La Motte Servoleix (73), 27.03.23

## 1. Cadre général

### La nécessaire prise en compte de la jeunesse dans les Alpes

Les territoires ruraux et de montagne sont des espaces en mutation. De nouvelles manières de vivre, travailler, d'habiter, d'échanger, de produire et de se projeter s'y inventent. La jeunesse est un enjeu crucial dans les perspectives d'évolution de ces territoires. Ces régions peuvent souffrir d'un manque de diversité économique et d'une baisse démographique, ce qui peut rendre difficile l'attraction et le maintien des jeunes. Pourtant, la jeunesse est un atout important pour le développement futur des territoires alpins : ils apportent une dynamique nouvelle et peuvent participer à l'évolution de ces régions vers une économie plus durable et plus innovante. C'est pourquoi les politiques publiques doivent prendre en compte les besoins et aspirations des jeunes pour leur offrir des perspectives d'avenir attractives.

Il est important de favoriser la formation et la qualification des jeunes, de développer des opportunités économiques pour les jeunes entrepreneurs et de soutenir la mobilité des jeunes pour leur permettre de poursuivre leur formation et de découvrir de nouveaux horizons. Pour conserver les spécificités culturelles et environnementales des territoires de montagne, il est également important de les transmettre aux générations futures.

En somme, la jeunesse est un enjeu majeur pour les territoires de montagne et il est nécessaire que les administrations et les représentants politiques développent ce "réflexe jeune" dans leurs politiques publiques ; et tiennent compte des besoins et aspirations des jeunes pour garantir un avenir durable et attractif pour les territoires de montagne.

Les membres du Groupe de travail Jeunesse du Comité de massif des Alpes ont fait le constat que les élu.e.s et/ou décideurs n'ont pas toujours une bonne appréhension des enjeux de la jeunesse et des politiques afférentes sur le territoire des Alpes. Un des enjeux du groupe Jeunesse est de développer la capacité des représentants politiques à prendre en compte la Jeunesse dans les politiques publiques, à travers des actions impliquant les socio-professionnels mais aussi directement les jeunes.

## 2. Le Groupe de travail Jeunesse

### Le fonctionnement général du groupe

**Le GT Jeunesse représente un réseau d'influence ou un espace de concertation entre acteurs de la thématique jeunesse.** Il ne dispose pas à proprement parler de bureaux et s'entend surtout comme une plateforme stratégique d'échanges. Selon le règlement du Comité de massif, les groupes de travail sont composés d'abord et avant tout des membres volontaires du Comité de massif. Ces derniers, ainsi que le Commissariat de massif, ont toute latitude pour identifier et admettre dans le groupe d'autres acteurs non membres du Comité de massif mais pertinents pour la thématique.

**Les groupes de travail du Comité de massif préparent les décisions prises en commissions. Ils ont toute compétence pour déterminer leurs modalités de travail (durée, rythme, contenu...).** Chaque groupe de travail est animé par un référent désigné parmi le collège des élu.e.s, le collège des représentants des acteurs économiques et le collège des représentants d'organismes ou associations qui participent à la vie collective du massif ou agissent dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Celui-ci décide, en accord avec le Commissaire de massif d'inviter toutes les personnalités extérieures utiles au travail.

**Le groupe jeunesse du Comité de massif des Alpes est donc compétent pour :**

- Proposer à la commission permanente du Comité de massif des objectifs et des actions qu'il juge souhaitables pour la jeunesse du massif;
- Faciliter, par ses avis et ses propositions, la coordination des actions publiques dans le massif et l'organisation des services publics en faveur de la jeunesse;
- Préparer une saisine de la commission permanente du Conseil national de la montagne de toute question concernant la jeunesse alpine.
- Concourir à la préparation du schéma interrégional d'aménagement et de développement de massif pour ce qui concerne la jeunesse;
- Concourir à l'élaboration d'un plan stratégique d'adaptation au changement climatique, identifiant notamment les voies de diversification des activités économiques et touristiques face à l'augmentation du niveau moyen des températures en zones de montagne;
- Être consulté, pour ce qui concerne la jeunesse et les politiques jeunesse, sur
  - l'élaboration des prescriptions particulières de massif, sur les projets de directives territoriales d'aménagement et de développement durables, dans les conditions prévues à l'article L. 102-6 du code de l'urbanisme, et sur les projets de schémas de cohérence territoriale, dans les conditions prévues à l'article L. 143-20 du même code;
  - les conventions interrégionales et les programmes européens spécifiques au massif ainsi que sur les contrats de plan conclus entre l'Etat et les régions et les programmes opérationnels européens des régions concernées en tout ou partie par le massif.
- Être associé, pour ce qui concerne la jeunesse et les politiques jeunesse, à :
  - l'élaboration des schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires dans les conditions prévues au I de l'article L. 4251-5 du code général des collectivités territoriales;
  - l'élaboration du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation mentionné à l'article L. 4251-13 du même code
- Pour être informé des décisions d'attribution des crédits inscrits dans la convention interrégionale de massif dédié à la jeunesse et par le responsable de l'autorité de gestion concernée des décisions d'attribution des crédits inscrits dans les programmes européens interrégionaux en vigueur sur le territoire du massif (cf. Feder Alpes, Alcotra, France-Suisse et Espace alpin) et pour susciter des opérations d'intérêt ou de portée interrégionaux qui mobiliseront ces fonds alpins

Afin de tirer pleinement parti de ses prérogatives, le Groupe Jeunesse du Comité de massif des Alpes conduit ses activités en étroite synergies avec les cadres alpins de travail sur la jeunesse, aux différentes échelles, notamment transfrontalière (cf. programmes Alcotra et France-suisse) et macrorégionale (cf. SUERA, Convention alpine, Espace alpin) et les instances participatives de jeunes existantes (cf. Conseil de la jeunesse de la SUERA, Conseil des jeunes du programme Alcotra, Parlement des jeunes de la Convention alpine, Conseil des jeunes de la Cipra, groupe Jeune Alp'titude d'Educ'alpes).

## La gouvernance du groupe

Le Groupe de Travail (GT) Jeunesse du Comité de Massif se réunit en plénière, au moins une fois par an sous l'autorité du Commissariat de massif (ANCT), et il est composé des membres du Comité de massif et de personnes qualifiées et intéressées par la thématique. Ce groupe est une instance ouverte, qui s'entend comme un espace de concertation, mais qui ne dispose pas à proprement parler de cadre juridique propre. Il n'y a d'ailleurs pas de logique de représentativité absolue des acteurs de la thématique jeunesse chez les membres du GT. Selon le règlement du Comité de massif, les groupes de travail sont composés d'abord et avant tout des membres volontaires du Comité de massif. Ces derniers, ainsi que le Commissariat de massif, ont toute latitude pour identifier et admettre dans le groupe d'autres acteurs non membres du Comité de massif mais pertinents pour la thématique.

Une analyse des enjeux spécifiques du fonctionnement du groupe de travail jeunesse a été réalisée à travers une matrice SWOT (voir Annexe).

## 3. La raison d'une candidature sur la CIMA

Le Comité de massif des Alpes s'est doté d'un Groupe de travail Jeunesse en 2015<sup>1</sup>, ce qui représente une expérience innovante. Ce groupe est en développement depuis 2019 et a permis la construction d'une fiche-mesure dédiée au sein de la CIMA 2021-2027.

Le groupe de travail se réunit régulièrement, il traite des sujets et enjeux d'actualité, il assure le suivi général des objectifs de la fiche-mesure de la CIMA, en particulier du 'Réflexe Jeunes', il développe le lien entre la jeunesse alpine et les décideurs/élus à travers un Plan de de communication élaboré en 2022 (suivi : CIPRA France).

La candidature porte sur l'animation générale annuelle de ce groupe de travail.

---

<sup>1</sup> Sur proposition d'Educ'alpes en 2014

## 4. Le contexte et les enjeux du projet présenté

*"Les acteurs du massif alpin constatent que les Alpes, à l'échelle française et européenne, connaissent un vieillissement de la population avec des situations contrastées selon les massifs. Le maintien des jeunes dans ces territoires et l'accueil de nouveaux jeunes constitue des enjeux primordiaux pour des Alpes dynamiques et vivantes. La sensibilisation, la prise en compte de l'environnement et du changement climatique constituent par ailleurs des enjeux transversaux de la CIMA. De plus, la fréquentation des structures d'accueil des jeunes (centres et villages de vacances) décline au vu de leur caractère obsolète et des nouvelles normes difficiles à mettre en place. (...) La jeunesse est également un axe important des travaux de la présidence française de la SUERA"*

Fiche-mesure CIMA 2021-27 Axe 2, mesure 2.3 - Accompagner la sensibilisation des jeunes aux enjeux du massif, les initiatives en faveur des pratiques vertueuses de la montagne par la jeunesse, le soutien aux actions en faveur de l'emploi et de l'installation des jeunes.

4 enjeux/axes prioritaires ont été identifiés dans cette fiche-mesure :

- Orientation 1 : Instaurer le réflexe jeune au sein de la CIMA et mettre en place des éléments de suivi
- Orientation 2 : Soutenir des initiatives, des démarches intégrant des formes de partenariat innovant et la participation des jeunes
- Orientation 3 : Education, sensibilisation, découverte de la montagne
- Orientation 4 : Emplois, création d'activités et formation des jeunes



Photos : Ecole St Martin de Vésubie / CIPRA France

## 5. L'objet du projet, objectifs et résultats attendus

L'objectif général est le développement du dialogue et de la concertation sur les enjeux Jeunesse à l'échelle du massif alpin, en réunissant des acteurs variés, afin d'accompagner la mise en œuvre de la fiche-mesure Jeunesse.

L'objectif opérationnel est l'animation du Groupe de travail Jeunesse du Comité de massif des Alpes : réunions annuelles (comité de pilotage, plénières, groupes thématiques), documents de travail, relations internes et externes, promotion des travaux du groupe, etc.

En collaboration avec les membres du Comité de pilotage, et en coordination avec les réseaux alpins ADRETS et CIPRA France, les actions suivantes seront mises en place :

## 1. Actions transversales

- ▶ 1.1 **Relation régulière avec le référent ANCT Alpes** - Secrétariat du Comité de massif et avec les correspondants des services Montagne des Régions AuRA et Sud-PACA.
- ▶ 1.2 **Organisation des documents et dossiers en accessibilité partagée par tous**, à différents niveaux (Drive Copil, Drive GT Jeunesse, ...)
- ▶ 1.3 **Suivi administratif et financier du dossier** 'Animation GT Jeunesse'.
- ▶ 1.4 **Lien technique avec les Espaces Valléens** et leurs stratégies Jeunesse,
- ▶ 1.5 **Lien technique avec les instances internationales Alpes/Jeunesse** : SUERA (Youth Council, AG3), Euromontana, ... *(en complémentarité avec CIPRA France)*
- ▶ 1.6 **Promotion/communication des travaux du groupe de travail** (newsletter du Comité de massif, plateforme d'échanges du réseau Espaces valléens, etc.)
- ▶ 1.7 **Selon actualité, suivi de chantier ou d'action particulière** que le Groupe Jeunesse souhaitera mettre en place
- ▶ 1.8 **Rédaction du bilan annuel de l'activité du groupe.**

## 2. Comité de pilotage (3/4 par an, généralement en visioconférence)

- ▶ 2.1 **Coordination des réunions** : date, OJ / Rédaction d'un relevé de décisions
- ▶ 2.2 **Animation des échanges** (discussions thématiques sur la liste, consultations sur dossiers, etc.)
- ▶ 2.3 **Animation du suivi des actions accompagnées dans le cadre de la CIMA**, au dépôt et au bilan final des dossiers : préparation des auditions des porteurs de projets par le Copil, évaluation quanti/quali des actions pour une mise en perspective avec les objectifs de la fiche-mesure.
- ▶ 2.4 **Gestion-archivage des notes détaillées et documents de travail**

## 3. Plénière (1 à 2 par an, à la journée)

- ▶ 3.1 **Préparation de l'invitation officielle** (date, lieu et OJ) *[pour envoi final par l'ANCT]*,
- ▶ 3.2 **Organisation de la logistique générale sur site, gestion des inscriptions**
- ▶ 3.3 **Coordination de l'animation participative de la réunion**
- ▶ 3.4 **Rédaction d'un compte-rendu formel** *[pour envoi final par l'ANCT]*

## 4. Suivi des groupes thématiques (selon actualité)

En 2023 : Plan de communication, Centres de vacances de montagne, Représentation des jeunes, ...

- ▶ 3.3 **Suivi des travaux des groupes, participation aux réunions**
- ▶ 3.4 **Relevés de conclusions des travaux et circulation de l'information avec le Copil et autres concernés.**

## 6. Les livrables

- Comptes-rendus de réunions (copils et plénières)
- Productions du groupe (exemple : enquête jeunes, etc.)
- Synthèse annuelle d'activités du groupe de travail

## ANNEXE - Diagnostic forces/opportunités et faiblesses/risques

### Strengths - Forces

Une « force » est une caractéristique qui procure un avantage sur les autres.

1. Premier groupe jeunesse de comité de massif en France;
2. Comité de pilotage du GT Jeunesse solide et constructif;
3. Le groupe jeunesse s'appuie sur des contributions solides de réseaux alpins (ADRETS, CIPRA, Educ'alpes);
4. Le groupe jeunesse est composé d'acteurs divers et permet d'avoir une vision ouverte des enjeux;
5. Lien fort depuis 2015 des acteurs publics-privés sur la jeunesse dans les Alpes;
6. Des acteurs de terrain mobilisés (Jeunesse, Montagne, Education);
7. Lien fort avec les collectivités locales : membres Comité de massif, Alliance dans les Alpes, Espaces valléens, ...;
8. Comité de massif unique en Europe: c'est un espace de consultation atypique des acteurs privés et publics et des parties prenantes.

S

*origine interne*

### Weaknesses - Faiblesses

Une « faiblesse » est une caractéristique qui apporte un désavantage par rapport aux autres.

1. Le groupe jeunesse n'a pas (encore) de stratégie structurée de participation des jeunes à sa dynamique : manque de présence forte des jeunes, manque de diversité dans les profils de jeunes car sentiment d'illégitimité selon profil sociologique;
2. Manque d'identification et de connaissance des actions du Groupe Jeunesse Comité de massif;
3. Temps de travail dédié au groupe jeunesse des co-animateurs du comité de pilotage : agendas chargés, définition des financements, répartition des tâches, démarcher de nouveaux partenaires (expl: missions jeunes);
4. De la même manière un réseau enthousiaste mais avec un temps de travail contraint et limité;
5. Groupe jeunesse créé en 2015, qui a connu sa vitesse de croisière en 2019;
6. Fonctionnement non contraignant du groupe jeunesse: pas de règle de fonctionnement.

W

### Opportunities - Opportunités

Une « opportunité » est un élément de l'environnement qui pourrait être exploité à son avantage.

1. Mise à l'agenda par les politiques alpines des enjeux jeunesse dans la CIMA et la SUERA (les deux textes-cadres) et dans la présidence française de la SUERA;
2. Constitution de Conseil de la jeunesse par la SUERA, conseil jeunesse Alcotra, Conseil jeunesse CIPRA, Groupe "Jeune alp'titude", Parlement régional de la jeunesse PACA, Parlement des jeunes de la Convention alpine;
3. Créer le lien avec l'international > parler de l'Europe ;
4. Quelques élus alpins déjà engagés dans la thématique Jeunesse;
5. Inscription de la thématique jeunesse dans les enjeux de transition écologique et des territoires;
6. Dynamique croissante des mouvements jeunesse sur le climat;
7. Année 2022 de la jeunesse de la Commission européenne.

T

*origine externe*

### Threats - Risques

Une « menace » est un élément de l'environnement qui pourrait amener des complications.

1. Manque de confiance des jeunes dans les institutions;
2. Participation d'un cercle jeune restreint sur-mobilisé par les mouvements;
3. Phénomène de "concurrence" suite au vivier restreint de jeunes mobilisés par une offre jeunesse importante;
4. Surmobilisation des élus décideurs en termes de thématiques (jeunesse pas forcément une priorité);
5. Pas de compétence jeunesse obligatoire pour les collectivités;
6. Restrictions budgétaires possibles liées à des facteurs externes (situation économique générale Covid-guerre Ukraine-climat, ...);
7. Transition écologique à prendre en charge dans l'offre jeunesse, menace écologique sur l'offre jeunesse → influence des pratiques.

O

